

PROJET DE POLITIQUE DU PATRIMOINE



Montréal 

Projet de politique du patrimoine

Plan de la présentation



- < Élaboration du projet de politique
- < Objet de la Politique
- < Fondements de la Politique
- < Définition de patrimoine
- < Axes d'intervention

Montréal 



Élaboration du projet de politique

- ⊕ Les préoccupations des citoyens
- ⊕ Le Sommet de Montréal
- ⊕ L'Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine



Objet de la Politique

Organiser et orienter l'action de la Ville et de ses partenaires pour :

- ⊗ Favoriser le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais
- ⊗ Faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique



Fondements de la Politique

- ⌘ La reconnaissance de la richesse et de la diversité du patrimoine montréalais
- ⌘ Une vision intégrée du patrimoine montréalais, pour un cadre de vie de qualité et durable
- ⌘ L'acquisition de connaissances, pré requis essentiel à toute intervention en matière de patrimoine
- ⌘ L'importance de l'appropriation collective du patrimoine
- ⌘ L'importance d'enrichir cet héritage et de le transmettre



Définition de patrimoine

« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre »

Tiré de l'Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine, page 4



Axes d'intervention

1. L'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine
2. La Ville — propriétaire exemplaire
3. La Ville — gestionnaire exemplaire



1. L'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine

- Structure l'intervention municipale
- Assure la cohérence et la complémentarité des actions de la Ville et de ses partenaires

- Une attitude proactive de la Ville pour :

- inviter les partenaires à partager la responsabilité du patrimoine
- provoquer l'émergence de solutions créatives en présence d'enjeux divergents

- Un soutien au milieu du patrimoine et à la mise en réseau des acteurs en patrimoine



1. L'établissement d'un système d'organisation de l'action en patrimoine

Les participants :

- ① Le citoyen
- ① Les instances consultatives
- ① Les partenaires gouvernementaux
- ① Les partenaires du milieu



2. La Ville — propriétaire exemplaire

- ☞ Développe une vue d'ensemble et une coordination de ses actions
- ☞ Accroît la connaissance de son patrimoine
- ☞ Suscite l'implication de partenaires
- ☞ Réserve une place privilégiée au patrimoine dans le budget municipal

2. La Ville — propriétaire exemplaire



Les enjeux :

- ✓ Le patrimoine bâti, archéologique et paysager
- ✓ Le patrimoine naturel
- ✓ Le patrimoine artistique
- ✓ Le patrimoine mobilier

3. La Ville — gestionnaire exemplaire



- Développe une vue d'ensemble et une coordination de ses actions
- Accroît la connaissance du patrimoine
- Consolide ses acquis et raffine ses outils de gestion
- Améliore l'information et le support au citoyen
- Développe la convivialité des processus reliés à l'obtention d'autorisations
- Améliore la performance des programmes de subventions et les complète par des mesures incitatives



3. La Ville – gestionnaire exemplaire

Les enjeux :

- o Les enjeux de gestion
- o Le patrimoine bâti, archéologique et paysager
- o Le patrimoine naturel
- o Le patrimoine artistique
- o La commémoration
- o Le patrimoine culturel immatériel
- o La sensibilisation
- o Des territoires à haute valeur patrimoniale



Annexes

- e La Ville – propriétaire exemplaire
- e Les collections municipales
- e La Ville – gestionnaire exemplaire
- e Le patrimoine archéologique
- o Le patrimoine culturel immatériel
- o La sensibilisation
- e Plan d'urbanisme et patrimoine

La Ville – propriétaire exemplaire

Le patrimoine bâti, archéologique et paysager

- ① L'occupation, la conservation et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux vacants
- ① La dimension patrimoniale dans les transactions immobilières
- ① La conservation et la mise en valeur des ouvrages d'art et de génie
- ① La gestion des ressources archéologiques
- ① La pérennité des lieux et ensembles paysagers
- ① La dimension patrimoniale dans la gestion du domaine public

La Ville – propriétaire exemplaire

- ① Le patrimoine naturel – La pérennité des milieux naturels
- > Le patrimoine artistique – La gestion du corpus d'art public
- > Le patrimoine mobilier – Une vue d'ensemble du patrimoine mobilier

Les collections municipales

- ⊕ Archivistiques
- ⊕ Archéologiques
- ⊕ Artistiques
- ⊕ Documentaires
- ⊕ De sciences naturelles
- ⊕ Ethnohistoriques

Les collections municipales

- > Développer l'action municipale en matière de muséologie
- > Assurer une vue d'ensemble du patrimoine mobilier
- > Assurer une stratégie municipale globale :
 - > en matière de constitution de collections
 - > en matière de conservation
 - > en matière de diffusion et de mise en valeur

La Ville – gestionnaire exemplaire

Les enjeux de gestion :

- ① Une vue d'ensemble de la reconnaissance du patrimoine et de sa gestion
- ① Une gestion optimale des secteurs et immeubles patrimoniaux
- ① L'actualisation de la Loi sur les biens culturels
- ① Des programmes de subventions les plus judicieux possible
- ① Des mesures incitatives contribuant à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine

La Ville – gestionnaire exemplaire

① Le patrimoine bâti, archéologique et paysager

- ① Le patrimoine de proximité
- ① Le patrimoine religieux
- ① Les propriétés institutionnelles
- ① Le patrimoine industriel
- ① Le patrimoine archéologique
- ① Le patrimoine paysager

La Ville – gestionnaire exemplaire

- ① Le patrimoine naturel
- ① Le patrimoine artistique
- ① La commémoration
- ① Le patrimoine culturel immatériel
- ① La sensibilisation

La Ville – gestionnaire exemplaire

- ① Les territoires à haute valeur patrimoniale
 - ① Le parcours riverain
 - ① Le Vieux-Montréal
 - ① Le mont Royal
 - ① Le canal de Lachine
 - ① Le Havre de Montréal
 - ① L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène

Le patrimoine archéologique

- ① Améliorer le cadre de gestion des ressources archéologiques sur les propriétés municipales
- ① Instaurer de nouvelles mesures de protection du patrimoine archéologique sur la base d'objectifs partagés
- ① Élargir les opérations de sensibilisation et de diffusion du patrimoine archéologique
- ① Développer et partager la connaissance et l'expertise en matière de patrimoine archéologique

Le patrimoine culturel immatériel

Ensemble de créations, de savoirs et de pratiques encore vivants se rattachant à tous les aspects de la vie en société et portés par la mémoire populaire, transmis principalement de génération en génération par l'apprentissage, le témoignage ou par imitation. Il inspire les créations culturelles, marque l'identité de la ville, est conservé et partagé par une diversité de communautés et de groupes socio-économiques urbains et est souvent désigné sous le vocable de « patrimoine vivant ».

Le patrimoine culturel immatériel

- ① Repérer, documenter et analyser
- ① Définir le champ d'action de la Ville
- ① Reconnaître et faire connaître
- ① Assurer la conservation et la mise en valeur

La sensibilisation

- < Soutenir et faire connaître les initiatives locales
- < Soutenir le milieu associatif
- < Soutenir et travailler de concert avec les musées montréalais
- < Soutenir le développement du Réseau patrimoine Montréal

Plan d'urbanisme et patrimoine

Les secteurs et bâtiments patrimoniaux :

- ☐ La constitution de nouveaux sites du patrimoine et la citation de bâtiments patrimoniaux
- ☐ La protection de secteurs exceptionnels et intéressants
- ☐ La sensibilisation eu égard aux ensembles urbains d'intérêt
- ☐ La documentation du patrimoine industriel
- ☐ La planification détaillée du mont Royal
- ☐ La conservation de bâtiments d'intérêt
- ☐ La confirmation de l'affectation du sol des grandes propriétés institutionnelles et des lieux de culte

Plan d'urbanisme et patrimoine

☒ Le patrimoine archéologique

- ☒ L'identification des secteurs d'intérêt archéologique
- ☒ La prise en compte du patrimoine archéologique dans ces secteurs

☒ Les milieux naturels

- ☒ L'identification du patrimoine naturel
- ☒ Les moyens de préservation et de mise en valeur selon le type de milieu (Vues depuis et vers le mont Royal, tracés fondateurs, bois, berges, écoterritoires, etc.)

Plan d'urbanisme et patrimoine

Le document complémentaire

- ② La prédominance du mont Royal
- ② Le parcours riverain
- ② L'arrondissement historique et naturel du mont Royal
- ② Les secteurs et bâtiments patrimoniaux
- ② Les territoires d'intérêt archéologique
- ② Les écoterritoires